

Ont été confirmés dans leurs fonctions de représentants de la Confédération au sein du conseil d'administration de la compagnie genevoise des tramways électriques pour une nouvelle période administrative allant du 1^{er} avril 1933 au 31 décembre 1935: MM. Jules Christin, membre de la chambre de commerce, et Georges Perrot, ingénieur, tous deux à Genève.

Le capitaine Franz Haas, de Kriens, jusqu'ici adjoint de l'intendance de l'arsenal fédéral de Kriens, est nommé intendant d'arsenal de III^e classe à Sursee.

(Du 7 avril 1933.)

Le Conseil fédéral constate que le referendum contre la loi fédérale du 15 décembre 1932 réduisant temporairement les traitements et salaires des personnes au service de la Confédération a abouti, attendu que sur 328,282 signatures déposées en temps utile, 325,622 ont été déclarées valables.

Le colonel Hauser, médecin en chef de l'armée, à Berne, a été désigné en qualité de délégué du Conseil fédéral au II^e congrès international d'aviation sanitaire qui aura lieu à Madrid en mai-juin 1933.

Le colonel Hauser, médecin en chef de l'armée, et le colonel Thomann, pharmacien de l'armée, tous deux à Berne, ont été désignés en qualité de délégués suisses au 7^e congrès international de médecine et de pharmacie militaires, ainsi qu'à la 3^e session de l'office international de documentation de médecine militaire, qui auront lieu à Madrid et à Séville au mois de juin 1933.

(Du 10 avril 1933.)

L'union syndicale suisse à Berne a fait parvenir à la chancellerie fédérale, le 8 avril, un grand nombre de listes de signatures à l'appui de la demande d'initiative populaire pour la perception d'un impôt de crise fédéral extraordinaire. D'après les indications de l'union syndicale, ces listes contiendraient 237,388 signatures. Le bureau fédéral de statistique a été chargé de les contrôler.

Ont été nommés membres de la commission de la fondation fédérale Winkelried: a. membres permanents: le chef du département militaire, en qualité de président; le chef du département des finances et des douanes, en qualité de suppléant du président. b. membres non permanents pour une période administrative de trois ans expirant le 31 décembre 1935: MM. le colonel Markus Feldmann, chef du bureau central des œuvres sociales de l'armée, à Berne; le colonel Robert Eberle, président de la fondation st-galloise Winkelried, à St-Gall, et Maurice Bujard, conseiller d'Etat, à Lausanne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1933
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.04.1933
Date	
Data	
Seite	675-677
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 880

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.